# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ JOTUN

## Jotafloor PU Topcoat HS Comp A

## **Rubrique 1. Identification**

Identificateur de produit : Jotafloor PU Topcoat HS Comp A

Code du produit 33502 Type de produit : Liquide. **Description du produit** : Peinture. : Non disponible. **Autres moyens** 

d'identification

## Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utiliser dans les revêtements - Utilisation industriel Utiliser dans les revêtements - Utilisation professionnelle

Données relatives au fournisseur

: Jotun Maroc

Lotissement Al Afak - Lot No 441 3ème étage No 6 Californie

Casablanca Maroc

Tel: (+212) 5 22 78 92 92 Fax: (+212) 5 22 78 69 05

E-mail: sdsjotun@jotun.com

Numéro d'appel d'urgence

: Jotun AS, Norway +47 33 45 70 00

## Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange : LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1

MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 2

TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie

TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE -Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement Mentions de danger

Attention.

: H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

terme.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : Aucune validation Version :1 1/13 antérieure

## Section 2. Identification des dangers

## Conseils de prudence

Généralités

: Non applicable.

**Prévention** 

: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement

de protection des yeux, du visage ou une protection auditive.

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des

flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P261 - Éviter de réspirer les vapeurs.

Intervention

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
 P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Stockage

: Non applicable.

Élimination

: P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations

locales, régionales, nationales, et internationales.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

## Rubrique 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation

: Mélange

Autres moyens d'identification

: Non disponible.

Nom des composants	%	Numéro CAS
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	≤5	26761-45-5
pentane-2,4-dione	≤3	123-54-6
Oxazolidine, 3-butyl-2-(1-ethylpentyl)-	≤3	165101-57-5
acétate de n-butyle	≤3	123-86-4
hydrocarbons, C9, aromatics	≤2.5	64742-95-6
propylidynetriméthanol	<3	77-99-6
decanedioic acid, 1,10-bis(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) ester, mixt. with 1-methyl 10-(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) decanedioate	≤1	1065336-91-5
Oleic acid, compound	≤0.089	34140-91-5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## **Rubrique 4. Premiers secours**

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 2/13

## **Rubrique 4. Premiers secours**

#### Inhalatior

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.

#### Contact avec la peau

: Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. En cas d'affections ou de symptômes, évitez d'exposer plus longuement. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

#### Ingestion

: Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Contact avec la peau** : Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

## Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant : En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes

peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous

surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements spécifiques

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence

de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les

vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

## Voir Information toxicologique (section 11)

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 3/13

antérieure

## Rubrique 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### **Movens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

Moyens d'extinction inappropriés

- : Utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.
- : Ne pas utiliser de jet d'eau.

## Dangers spécifiques du produit

Liquide et vapeurs inflammables. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Ce produit est nocif pour les organismes aquatiques avec des effets néfastes à long terme. L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée ni dans le milieu aquatique, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

## Risque lié aux produits de décomposition thermique

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

# Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive.

## Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

#### Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».

## Précautions pour la : protection de l'environnement

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. Matière propre à polluer l'eau. Peut-être nocif pour l'environnement en cas de déversement de grandes quantités.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Rubrique 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## Petit déversement accidentel

# : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

## Grand déversement accidentel

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Laver le produit répandu dans une installation de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le produit répandu. Nota : Voir Section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## Rubrique 7. Manipulation et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre les mesures nécessaires contre les décharges électrostatiques. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

## Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

## Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

: Stocker conformément à la réglementation locale.

## Notes sur le stockage en commun

Tenir éloigné de : agents oxydants, alcalins forts, acides forts. Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

Respecter les précautions inscrites sur l'étiquette. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder loin de la chaleur ou de la lumière directe du soleil. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation. Ne pas fumer. Empêcher tout accès non autorisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

Voir fiche technique / emballage pour plus d'information.

## Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

**Limites d'exposition professionnelle** 

Aucun.

#### **Indices d'exposition biologique**

No exposure indices known.

## Contrôles techniques appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les moyens de contrôle automatiques intégrés devront permettre de maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

## Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

## Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

## Protection de la peau Protection des mains

: Aucun matériau ni combinaison de matériaux de gants ne saurait résister indéfiniment à un produit chimique ou à une combinaison de produits chimiques. Le temps de claquage doit être supérieur à la durée d'utilisation finale du produit. Suivre les instructions et les informations d'utilisation, de stockage, de maintenance et de remplacement fournies par le fabricant de gants.

Remplacer les gants à intervalles réguliers et en cas de signes de détérioration du matériau de gants.

Toujours vérifier que les gants ne comportent pas de défaut et qu'ils sont correctement conservés et utilisés.

Les dégâts physiques et chimiques et une maintenance inadaptée peuvent réduire les performances ou l'efficacité du gant.

Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

Porter des gants adaptés homologués ISO 374-1:2016.

Recommandé, gants(temps avant transpercement) > 8 heures: Teflon (> 0.35 mm), alcool polyvinylique (PVA) (> 0.3 mm), caoutchouc butyle (> 0.4 mm)

Non recommandé, gants(temps avant transpercement) < 1 heure: Viton® (> 0.7 mm)

À porter éventuellement, gants(temps avant transpercement) 4 - 8 heures: 4H/Silver Shield® (> 0.07 mm), néoprène (> 0.35 mm), PVC (> 0.5 mm), caoutchouc nitrile (> 0.75 mm)

Date d'édition/Date de révision

: 06.12.2023 Date de la précédente édition

: Aucune validation antérieure Version : 1

## Rubrique 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Pour le bon choix de la matière des gants, avec comme critères: la résistance chimique et le temps de pénétration, demander conseil au fournisseur de gants.

L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation

des risques de l'utilisateur.

**Protection corporelle** 

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques.

Autre protection cutanée

: Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

**Protection respiratoire** 

: Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Utiliser un masque respiratoire avec charbon actif et filtre poussière lors de la pulvérisation du produit(comme la combinaison de filtres A2-P2). Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé. Lors de l'utilisation de rouleau ou de brosse, utiliser des filtres à charbon actif.

## Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

**Aspect** 

État physique : Liquide.

Couleur : Teintes diverses. Odeur Caractéristique. Seuil olfactif : Non applicable. pН : Non applicable. Point de fusion/point de

congélation

: Non applicable.

Point d'ébullition

: Plus basse valeur connue: 126°C (258.8°F) (acétate de n-butyle). Moyenne

pondérée: 151.06°C (303.9°F)

Point d'éclair : Vase clos: 52°C (125.6°F)

Taux d'évaporation Plus haute valeur connue: 1 (acétate de n-butyle) Moyenne pondérée:

0.49comparé à acétate de butyle

Inflammabilité Non applicable. Limite supérieure/inférieure

d'inflammabilité ou

Pression de vapeur

d'explosivité

: 1.05 - 11.8%

: Plus haute valeur connue: 1.5 kPa (11.3 mm Hg) (à 20°C) (acétate de n-butyle).

Moyenne pondérée: 0.49 kPa (3.68 mm Hg) (à 20°C)

Densité de vapeur Plus haute valeur connue: 4 (Air = 1) (acétate de n-butyle). Moyenne pondérée:

3.67 (Air = 1)

Masse volumique : 1.431 à 1.525 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité(s)

Support	Résultat
l'eau froide	Non soluble
l'eau chaude	Non soluble

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition Version :1 7/13 : Aucune validation antérieure

# Rubrique 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Non disponible.

Température d'autoinflammabilité : Plus basse valeur connue: 340°C (644°F) (pentane-2,4-dione).

Température de décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Caractéristiques particulaires

Taille des particules

: Non applicable.

moyenne

## Rubrique 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

: Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

Stabilité chimique

 Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir Section 7).

Possibilité de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter

: Risque de formation de produits de décomposition dangereux lors d'une exposition à des températures élevées.

Matières incompatibles

: Tenir éloigné des matières suivantes afin d'éviter des réactions fortement exothermiques : agents oxydants, alcalins forts, acides forts.

Produits de décomposition dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, oxydes d'azote.

## Rubrique 11. Informations toxicologiques

## Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	DL50 Voie orale	Rat	>10 g/kg	-
pentane-2,4-dione	DL50 Voie orale	Souris	951 mg/kg	-
acétate de n-butyle	CL50 Inhalation Vapeurs	Rat	>21.1 mg/l	4 heures
	DL50 Voie cutanée	Lapin	>17600 mg/kg	-
	DL50 Voie orale	Rat	13100 mg/kg	-
propylidynetriméthanol	DL50 Voie orale	Rat	14000 mg/kg	-

## **Irritation/Corrosion**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	0.5 Mililiters	-
pentane-2,4-dione	Yeux - Irritant puissant	Lapin	-	20 milligrams	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	6 heures 11.2 Mililiters Intermittent	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	488 milligrams	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	48 heures 11.2 Mililiters Intermittent	-
	Peau - Irritant moyen	Lapin	-	6 heures 33.6 Mililiters Intermittent	-

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 8/13

## Rubrique 11. Informations toxicologiques

## **Sensibilisation**

Nom du produit/ composant	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	peau	Mammifère - espèces non précisées	Sensibilisant

## **Mutagénicité**

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
acétate de n-butyle	Catégorie 3		Effets narcotiques
hydrocarbons, C9, aromatics	Catégorie 3		Irritation des voies respiratoires
	Catégorie 3		Effets narcotiques

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom du produit/composant	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Oleic acid, compound	Catégorie 2	-	-

#### **Danger par aspiration**

Nom du produit/composant	Résultat
hydrocarbons, C9, aromatics	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Informations sur les voies d'exposition probables

: Non disponible.

## Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

irritation rougeur

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée Exposition de courte durée

Date d'édition/Date de révision: 06.12.2023Date de la précédente édition: Aucune validationVersion: 19/13antérieure

## Rubrique 11. Informations toxicologiques

Effets potentiels immédiats

: Non disponible.

Effets potentiels différés

: Non disponible.

**Exposition prolongée** 

**Effets potentiels** 

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Toxicité pour la : Aucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

## Mesures numériques de la toxicité

## Estimations de la toxicité aiguë

Nom du produit/composant	Voie orale (mg/kg)	Voie cutanée (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Jotafloor PU Topcoat HS Comp A pentane-2,4-dione acétate de n-butyle propylidynetriméthanol	18921.9	11353.2	N/A	113.5	N/A
	500	300	N/A	3	N/A
	13100	N/A	N/A	N/A	N/A
	14000	N/A	N/A	N/A	N/A

## Rubrique 12.Informations écologiques

### **Toxicité**

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
pentane-2,4-dione	Aiguë CE50 75000 μg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia reticulata - Larves	48 heures
	Aiguë CL50 47600 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Nouveau-né	48 heures
	Aiguë CL50 60100 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
hydrocarbons, C9, aromatics	Aiguë CE50 <10 mg/l	Daphnie .	48 heures
	Aiguë CI50 <10 mg/l	Algues	72 heures
	Aiguë CL50 <10 mg/l	Poisson	96 heures
decanedioic acid, 1,10-bis (1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) ester, mixt. with 1-methyl 10-(1,2,2,6,6-pentamethyl-4-piperidinyl) decanedioate	Aiguë CE50 1.68 mg/l	Algues	96 heures
	Aiguë CL50 0.9 mg/l	Poisson	96 heures
	Chronique NOEC 1 mg/l	Daphnie	21 jours

#### Persistance et dégradabilité

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 10/13

Jotafloor PU Topcoat HS Comp A

## Rubrique 12.Informations écologiques

Nom du produit/ composant	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
néodécanoate de	-	-	Non facilement
2,3-époxypropyle hydrocarbons, C9, aromatics	-	-	Non facilement

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogP <sub>ow</sub>	FBC	Potentiel
néodécanoate de 2,3-époxypropyle	4.4	-	élevée
pentane-2,4-dione	0.68	-	faible
acétate de n-butyle	2.3	-	faible
hydrocarbons, C9, aromatics propylidynetriméthanol	- -0.47	10 à 2500 <1	élevée faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets néfastes

: Aucun effet important ou danger critique connu.

## Rubrique 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Les vapeurs des résidus de produits peuvent former une atmosphère très inflammable ou explosive à l'intérieur du récipient. Ne pas couper, souder ou broyer les récipients usagés si l'intérieur n'a pas été soigneusement nettoyé. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

## Rubrique 14. Informations relatives au transport

	UN	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN1263	UN1263	UN1263
Désignation officielle de transport de l'ONU	Peintures	Peintures	Peintures
Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3

Date d'édition/Date de révision : 06.12.2023 Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 11/13

Jotafloor PU Topcoat HS Comp A

## Rubrique 14. Informations relatives au transport

Groupe d'emballage	III	III	III
Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

#### Informations complémentaires

**IMDG** : Urgences F-E, S-E

IMDG: Substance visqueuse. Transport en conformité avec le paragraphe 2.3.2.5

(applicable aux récipients de capacité <450 litres).

**IATA** : Le marquage relatif à une substance dangereuse pour l'environnement peut être

affiché s'il est exigé par d'autres réglementations sur le transport.

ADR/RID Numéro d'identification du danger 30

Code tunnel (D/E)

ADR/RID: Substance visqueuse. Pas de restrictions, ref. le chapitre 2.2.3.1.5

(applicable aux récipients de capacité < 450 litres).

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de

déversement accidentel.

Transport en vrac conformément aux instruments IMO

: Non disponible.

## Rubrique 15. Informations relatives à la réglementation

#### Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### **Protocole de Montréal**

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

## **Rubrique 16. Autres informations**

**Historique** 

: 06.12.2023 **Date d'impression** Date d'édition/Date de : 06.12.2023

révision

Date de la précédente

édition

: Aucune validation antérieure

Version : 1

Date d'édition/Date de révision Version :1 : 06.12.2023 Date de la précédente édition 12/13

: Aucune validation antérieure

Jotafloor PU Topcoat HS Comp A

## **Rubrique 16. Autres informations**

#### Légende des abréviations

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

#### Procédure utilisée pour déduire la classification

Classification	Justification
LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1 MUTAGÉNICITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES - Catégorie 2 TOXICITÉ À COURT TERME (AIGUË) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie	D'après les données d'essai Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul
TOXICITÉ À LONG TERME (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE - Catégorie 3	Méthode de calcul

#### Références

: Non disponible.

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Les informations contenues sur cette fiche technique sont fournies de bonne foi et sont basées sur les tests de laboratoire et notre expérience pratique.

Les produits Jotun sont considérés comme des produits semi-finis et, en tant que tels, nos produits sont le plus souvent appliqué sans notre contrôle. Notre garantie est strictement limitée à la qualité du produit en luimême.

De légères modulations peuvent être apportées au produit de façon à répondre aux exigences locales. JOTUN se réserve le droit d'apporter des changements aux présentes données sans préavis.

Les utilisateurs doivent toujours consulter Jotun pour tout conseil spécifique quant au mode d'utilisation général de ce produit, à leur besoins et aux pratiques spécifiques d'application.

Si il y a des divergences entre les différents langages dans lesquels ce document est traduit, la version en langue anglaise (United Kingdom) est contractuelle.

Date d'édition/Date de révision

: 06.12.2023 Date de la précédente édition

: Aucune validation antérieure